

**Sujet :** [INTERNET] Message d'opposition au projet photovoltaïque

**De :** abily stephane

**Date :** 26/02/2023 15:27

**Pour :** pref-consultation@finistere.gouv.fr

Le Folgoët, le 25 février 2023

Madame La commissaire enquêtrice,

Nous dénonçons l'implantation d'un parc photovoltaïque sur l'espace protégé du captage d'eau de Lannuchen au Folgoët.

Cette centrale solaire au sol si proche des habitations va

- engendrer des nuisances visuelles
- transformer radicalement les paysages agricoles et naturels
- impacter le cadre de vie des riverains
- dévaloriser la valeur des biens immobiliers
- bouleverser la présence de la faune, appauvrir la flore...

Ce projet situé dans un périmètre de sécurité du captage d'eau peut nuire à la préservation de la qualité de l'eau.

Ce site pourrait être implanté sur un site déjà impacté par l'homme :

friches industrielles, anciennes décharges ou terrains stériles...

Quel avenir paysager laissera ce projet aux enfants et petits enfants des riverains et des habitants de cette commune?

Dans 30 ans, une future friche industrielle?

Une commune dotée d'un patrimoine historique riche (basilique, chapelles...) et d'un paysage naturel et agricole diversifié doit veiller à les préserver pour les générations à venir.

Nous nous opposons à l'implantation de panneaux solaires sur le site de Lannuchen.

Monsieur Stéphane Abily et Madame Sandrine Abily